



FOIRE AUX QUESTIONS :

« *Qu'est-ce que la morale chrétienne, est-elle 'efficace', quels sont les éléments de la moralité ?* » 5^{ème} partie de la réponse

5. LA BEATITUDE

La morale chrétienne a pour fin de nous orienter vers Dieu. Or Dieu est le Bien infini ; la morale nous conduit donc au bonheur.

Annnonce de la Bonne Nouvelle : quand un théologien étudie un point de doctrine, sa première démarche consiste à s'informer du contenu de la Parole de Dieu. Tout l'Ancien Testament est marqué du signe du bonheur (Création, Alliance, Sagesse, Terre Promise...). Dans le Nouveau Testament, JESUS parle du bien matériel des hommes, Il leur assure que la Providence veille sur eux ; mais surtout Il élève les âmes vers le ciel.

6. ELEMENTS DE LA MORALITE

Le fondement de la moralité est la béatitude, entendue au sens ontologique plutôt que psychologique. « Agir de manière à mériter le ciel ; pratiquer la charité pour posséder Dieu au ciel pour l'éternité. », voilà le grand principe d'action morale du chrétien.

Dans la vie concrète, les cas de conscience sont embrouillés car souvent nos passions nous travaillent et nous aveuglent. Nous avons à revenir aux préceptes du Christ et des Apôtres ainsi qu'aux directives de l'Eglise ; mais parfois cela ne suffit pas.

1. *Matière et forme en morale* : exemple d'une statue de Michel Ange, le Moïse – forme=idée de l'artiste ; matière=marbre, bronze, or, plâtre. La statue s'explique par deux principes essentiellement distincts, l'un matériel (concrétisé dans la matière), l'autre immatériel (idée de l'artiste). Il y a des formes accidentelles et des formes substantielles qui distinguent les corps les uns des autres ; la forme substantielle rassemble la matière, elle est énergie unificatrice, principe de cohésion présent à toutes les parties qui s'insinue en elles et les tient par le dedans. L'acte moral est décrit par saint Thomas de la même façon : matière et forme. La matière, c'est l'action considérée dans sa réalité purement humaine, physiologique ou psychologique, sans aucune détermination (travailler, manger, marcher, dormir, etc.) ; la forme, c'est tout ce qui est capable de « transformer » radicalement la valeur du même acte matériel. Trois principes sont susceptibles de spécifier une action : l'objet, la fin, les circonstances.
2. *Moralité de l'objet* : exemple : un enfant lit un imprimé en cachette ; lire est un acte intellectuel qu'on peut assimiler à la matière. Quel est l'objet de cette lecture ? c'est cela qui permettra de porter un jugement moral. L'enfant lit-il un roman policier inoffensif, un magazine suspect ou une page d'Evangile ? On pourrait croire que la réponse à cette question pourrait tranquilliser notre conscience, mais matière et forme ne suffisent pas ! l'action morale est une sorte de MOUVEMENT, soit immanent (penser, vouloir, aimer), soit transitif (balayer, labourer). Or, tout mouvement est spécifié par un terme : je ne connais la nature d'un mouvement que quand je sais où il

conduit. Le terme est donc, dans le mouvement, analogue à ce qu'est la forme dans un corps matériel. Par suite, en morale aussi, l'objet de l'action joue le rôle de forme et spécifie en tout premier lieu un acte.

Les enfants commencent par juger la moralité des actes au seul point de vue de l'objet, indépendamment de l'intention ; or, la moralité fondamentale et essentielle d'une action dépend en premier lieu de son objet.

3. *Moralité de la fin* : si importante que soit la moralité de l'objet, elle l'est moins que celle de l'intention ou fin éloignée. Le même acte matériel peut revêtir des moralités différentes selon le motif qui l'inspire. Exemple : un enfant peut lire un livre excellent dans le seul but de satisfaire sa curiosité, ou pour éviter une punition, ou pour plaire à Dieu, etc. Les diverses fins entraînent des modalités variées équivalant à autant d'actes essentiellement distincts. Car ce qui compte avant tout chez un homme, c'est la pureté, la noblesse et la ferveur de ses intentions. L'intention, ou fin, spécifie encore plus formellement une action que son objet.
4. *La moralité des circonstances* : les objets matériels ne s'expliquent pas seulement par leur matière et leur forme ; ils s'expliquent aussi par leur lieu, leur manière, d'être leur durée, etc. ce sont les 9 *prédicaments* qu'Aristote énumère en plus de la substance. Or, les actes moraux sont aussi qualifiés et parfois spécifiés par des circonstances analogues. Exemple : le fait de donner quelque chose à quelqu'un – pour apprécier exactement la valeur morale de ce geste, il ne suffit pas de savoir que c'est un don, ni même dans quelle intention il a été fait, il est utile de connaître la quantité de la somme donnée, la qualité du donateur, la manière dont le geste est exécuté, le lieu, la date peut-être aussi...de cette action. C'est ainsi que JESUS loue l'obole de la veuve au trésor du Temple.
5. *Conséquences de ces principes* : la morale thomiste est structurée, c'est-à-dire fondée sur une armature métaphysique. Il faut insister sur l'aspect réaliste de la morale chrétienne et aussi sur l'importance de la bonne volonté : sans négliger l'un et l'autre.

*Père Marc Trémeau, o.p. - Notes libres prises dans son livre :
Principes de la morale chrétienne – Ed. Esprit et vie 1958*